

## Félicitations à Anne-Flore Buisson-Bloche, lauréate du prix du meilleur mémoire 2018 de communication publique

Tout juste diplômée du master Entreprises, institutions et politique du CELSA Sorbonne Université, Anne-Flore Buisson-Bloche, a reçu le Prix du meilleur mémoire de communication publique pour son mémoire de recherche intitulé "Ancrer une autorité administrative indépendante dans le quotidien des individus : le défi communicationnel du Défenseur des droits ».

Anne-Flore Buisson-Bloche a réalisé ce travail de recherche sous la direction de **Thierry Devars**, maître de conférences au CELSA Sorbonne Université et de **Laurent Raverat**, Inspecteur général de l'administration du développement durable, son rapporteur professionnel.



Le Prix du meilleur mémoire de communication publique 2018 a été remis, le 17 avril dernier, au Lab de France Stratégie, en présence de François Kohler, président de l'association Communication publique; Philippe Deracourt, délégué général de l'association ; Dominique Bessières, co-responsable du Prix du meilleur mémoire de communication publique et de Pierre Zémor, fondateur de l'association.

Résumé du mémoire :

---

**Sept ans après la création du Défenseur des droits, ce travail de recherche a pour objectif de dresser un premier bilan de notoriété de l'institution.**

**Née dans un contexte de forte méfiance, celle-ci est parvenue à séduire la société civile en un laps de temps très court ; mais qu'en est-il du grand public à qui elle est pourtant censée s'adresser ?**

**Ce mémoire analyse les enjeux politiques et identitaires ayant sous-tendu la création de cette autorité administrative indépendante de 2008 à 2011 et la place accordée à la communication de l'institution ces sept dernières années pour mieux comprendre le rôle démocratique majeur joué par le Défenseur des droits.**

**Enfin, ces différentes observations ont mené à l'élaboration de recommandations à des fins d'accroissement de notoriété de l'institution, de restauration du lien social et de la re-légitimation de la parole publique.**

Présentation du Prix :

---

Ce prix, créé en 2006 par Communication publique, couronne le mémoire d'un étudiant de troisième cycle (master, écoles de service public). Un jury d'experts, d'enseignants et de professionnels de la communication publique sélectionne le meilleur mémoire. L'[ARCES](#) et la [SFSIC](#) sont partenaires de ce prix. Le lauréat pourra publier un article dans la revue *PAROLE PUBLIQUE* et sera invité à participer aux initiatives de l'association pendant un an et aura ainsi l'opportunité de rencontres avec les directeurs de la communication

## Interview d'Anne-Flore Buisson-Bloche

26 avril 2019



**Pourquoi avoir choisi le CELSA? Quel cursus aviez-vous suivi avant d'intégrer ?**

J'ai passé le concours du CELSA car il s'agit d'une école très réputée et qui plus est d'une école publique, rattachée à la Sorbonne. J'ai passé le concours pour le master 2 Entreprises, institutions et politique

spécialité Communication politique et des institutions publiques (CPIP) alors que j'étais en master 1 de Communication politique et publique à l'Université de Créteil. Je crois que mon envie de passer le concours relève aussi beaucoup d'un désir de constamment bouger, changer d'environnement, rencontrer de nouvelles personnes. C'est la raison pour laquelle j'ai souvent changé d'établissement puisqu'à l'origine je viens de la Sorbonne Nouvelle où j'ai fait une licence de Lettres Modernes puis une licence d'Information-Communication.

### **Que vous ont apporté les enseignements du master Entreprises, institutions et politique ?**

Les nombreuses études de cas et stratégies de communication que nous avons à préparer et à présenter devant des professionnels m'ont appris à me mettre en condition et à mieux comprendre les attentes d'un employeur : créativité, rigueur et curiosité. Savoir mettre en pratique les enseignements appris tout au long d'un cursus est un très bon moyen de s'insérer avec efficacité dans la vie active. Je pense aussi que ce master m'a permis de rencontrer des professeurs et des professionnels enclins à nous mettre en relation avec leurs contacts pour nous aider à entrer dans le monde du travail, ce qui est très précieux.

### **Quelles sont vos fonctions aujourd'hui ?**

J'ai fait mon stage de master 2 au service presse et communication du Défenseur des droits. Je m'y suis tellement plu que l'on m'a proposé un premier CDD de 4 mois puis un second de 1 an. Je suis désormais chargée de projets presse et communication, autrement dit j'écris et je publie les actualités du site internet de l'institution ; je gère les relations presse des déplacements mensuels de Jacques Toubon en région ; je développe des actions de communication à l'occasion d'événements comme le 8 mars ou la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie ; je suis également en charge de plusieurs partenariats puisque je rédige chaque semaine, pour *Ouest-France*, une chronique sur les droits et les recours dont disposent les gens et j'organise ponctuellement des séances de ciné-débat sur des sujets de société avec le Centre national du cinéma (CNC).

### **Comment voyez-vous l'avenir du communicant ?**

Pour ce qui concerne le communicant public et/ou politique puisqu'il s'agit de mon domaine et du sujet de mon mémoire, je pense que tout l'enjeu réside dans la capacité à recréer du lien social dans une société où les citoyennes et les citoyens se sentent de plus en plus abandonnés par l'État et éloignés de ses services. Le communicant public a par définition, une mission de service public. Celle-ci doit, à mon sens, être consacrée à redonner de la légitimité et de la crédibilité à la parole publique ce qui passe, nécessairement, par la mise en place de structures ou de plateformes permettant un dialogue direct entre les acteurs publics et la population. Les réseaux sociaux donnent l'illusion que la voix de l'internaute compte mais finalement, combien d'organismes publics échangent réellement avec leurs usagers et usagères ? Très peu. Je pense pourtant qu'il n'est pas trop tard ni trop naïf de penser qu'il pourrait exister un lieu où chacune et chacun pourrait faire remonter ses difficultés, obtenir une aide concrète et dont l'expérience de terrain contribuerait à nourrir des propositions de réformes.

### **Quels conseils pour les futurs étudiants ?**

Les stages sont évidemment primordiaux, il faut donc bien les choisir et, surtout, ne pas croire ce qui semble communément admis : non, on ne lance pas nécessairement une carrière de communicant par un stage ou un premier job en agence. L'annonceur, public comme privé, est aussi un très bon premier employeur qui offre souvent de belles opportunités professionnelles, des responsabilités et un salaire attractif.